Exemplaire réservé à l'affichage

3e Année | N° 73 | 13 Août 1951



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RHONE-ALPES

Bimensuel

22, Rue de Brest
LYON
Téléphone : Franklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 ---- Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère — LYON

AVERTISSEMENTS

Note n° VIII
Toutes régions
Toutes altitudes

VIGNE

Mildiou.

De fortes précipitations se sont produites dans nos régions, en particulier le 7 août.

Il conviendra d'effectuer un traitement au cuivre dans les régions touchées par ces orages dès **RECEPTION** du présent bulletin.

Les vignes gelées dont la végétation est en général très fournie devront bénéficier pour ce traitement d'un soin tout particulier (mouiller copieusement, bien atteindre les grappes).

L'emploi de la bouillie bordelaise favorise la conservation du feuillage et le bon aoûtement des bois.

Pour les variétés sensibles à l'**oïdium** on adjoindra à la bouillie cuprique un soufre mouillable.

ARBRES FRUITIERS

POMMIER, POIRIER

Carpocapse et **Tavelure.**

Dans les régions citées dans le précédent bulletin, un traitement a été conseillé contre ces parasites entre le 7 et le 11 août. Nous rappelons son importance et la nécessité de l'effectuer d'urgence dès que les conditions climatiques le permettront, dans tous les départements.

POMME DE TERRE

Mildiou.

Tous départements.

1° Dans toutes les cultures où les arrachages n'interviendront pas avant septembre, effectuer, dès **RECEPTION,** un traitement avec l'une des formules suivantes :

Une bouillie bordelaise à 2 % de sulfate de cuivre;

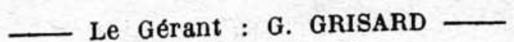
Un oxychlorure de cuivre à raison de 500 grammes de cuivre métal pour 100 litres;

2° Il est indispensable de détruire les fanes au moins 8 jours avant l'arrachage pour éviter la contamination possible des tubercules.

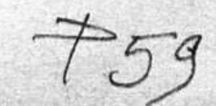
Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.

Le Gérant : G. GRISARD



Imprimerie Nouvelle Lyonnaise — 8-51
Dépôt légal n° 1016 — 3-1951


T59